

Projet de l'école Freinet de Brest

2021



Établie à Brest depuis plus de cinquante ans, notre école fonctionne selon les principes de la pédagogie Freinet. Ce document établit les bases de notre projet.

1 Démarche pédagogique

L'enseignement dispensé au sein de l'école Freinet se réfère aux programmes officiels et les enseignants s'attachent à faire acquérir aux élèves les compétences de fin de cycle présentes dans ceux-ci.

L'éducation se structure autour de projets individuels ou collectifs sensés, choisis librement ou en fonction des nécessités de la vie du groupe, de la libre expression, du tâtonnement, au sein d'un milieu aidant. Il s'agit de permettre à chacun de s'approprier les compétences et savoirs nécessaires au développement de futurs adultes conscients et responsables.

Les projets sont gérés de façon coopérative et chacun doit avoir son rôle dans le groupe.

Dans cet esprit, l'équipe éducative s'engage à développer les moyens et les outils propres à mener à bien ses objectifs.

L'erreur est prise en compte comme formatrice, l'apprentissage de l'auto-correction est favorisé.

L'entraide, la coopération, l'échange des savoirs, l'absence de classements.

La recherche documentaire – sur projet individuel ou ciblée lors d'un projet de classe – se fait dans une Bibliothèque-Centre Documentaire riche et accessible librement pendant les temps de travail personnel, animée par une personne ressource indispensable pour l'aide à la recherche et à la lecture.

Le résultat de ces recherches est communiqué aux autres élèves de la classe lors d'exposés et aux autres partenaires par affichage, site web ou correspondance (postale ou électronique).

La méthode naturelle est privilégiée pour l'accès à une lecture porteuse de sens dès le début du CP

Le tâtonnement expérimental est encouragé.

Conformément aux textes en vigueur, les devoirs écrits à la maison sont interdits. Dans le cas de projets individuels et/ou collectif, des travaux peuvent être demandés aux enfants.

1.1 l'expression libre

L'expression libre sous toutes ses formes : textes, dessins, théâtre, droit à la parole, recherche et exposés, danse, poésie, chanson... est au cœur de la vie de la classe.

1.1.1 L'expression orale

La prise de parole est un droit. Elle est privilégiée à travers le « Quoi de neuf » dès la Petite section, le conseil de classe et le conseil coopératif ou le grand conseil de l'école.

Les « Quoi de neuf » sont des temps hebdomadaires essentiels et appréciés des enfants durant lesquels ils peuvent communiquer avec les autres pour raconter, informer, présenter un centre d'intérêt ou même questionner. C'est de là plus que du maître que naissent les projets de classe.

1.1.2 Expression écrite

L'expression écrite prend tout sens quand elle répond à un besoin. Dès la maternelle, les enfants produisent des textes libres sous la forme de dictée à l'adulte. Différents médias sont mis en place pour diffuser ou valoriser les travaux des enfants :

- Cahier de vie/recueil individuel des textes libres de l'enfant ou adressés à lui,
- Journal d'école/recueil de production d'enfants à parution périodique,
- Site internet facilement mis à jour par les acteurs de la vie scolaire.
- participation à l'élaboration d'outils pédagogiques propres au mouvement Freinet (J MAG, BTJ...)

1.1.3 L'expression artistique

L'expression artistique sous toutes ses formes est encouragée, notamment le chant, la danse, le théâtre, la poésie, le dessin.

Le dessin libre est valorisé.

La visite d'expositions ou l'invitation d'artistes donne lieu à des comptes-rendus et à des séances d'expression artistique.

Régulièrement, les élèves peuvent présenter devant la classe ou l'école leurs créations qu'elles soient individuelles ou collectives.

1.2 Ouverture sur le monde

C'est un rôle essentiel de l'école. Elle se fait (entre autres) par le biais de :

- Correspondance (courrier, Internet, etc.) que nous souhaitons voir déboucher sur des voyages échanges,
- Correspondance sur un projet entre deux classes ou entre la classe et des personnes ressources extérieures à l'école,
- Visites du patrimoine local et comptes-rendus de celles-ci.

L'accès à la culture se fait en permettant aux élèves d'assister à :

- des pièces de théâtre, de danse,
- des films (ciné-club, festivals),
- des expositions,
- des concerts,

1.3 L'échange des connaissances pour un savoir partagé

Le partage des connaissances en pédagogie Freinet ne se fait pas seulement de façon verticale d'enseignant à élèves mais surtout de façon horizontale c'est-à-dire entre élèves. C'est pourquoi la recherche de l'information et son partage sont encouragés.

La recherche documentaire – sur projet individuel ou ciblée lors d'un projet de classe – se fait dans une Bibliothèque-Centre Documentaire riche et accessible librement pendant les temps de travail personnel. Celle-ci est animée par une personne ressource indispensable pour l'aide à la recherche et à la lecture.

À partir de la Moyenne section, les enfants préparent et présentent des exposés.

Le résultat de ces recherches est communiqué aux autres élèves de la classe lors d'exposés et aux autres partenaires par affichage, site web ou correspondance (postale ou électronique).

Régulièrement, un marché des connaissances est organisé. Celui-ci à chacun de partager les savoirs avec les enfants de la maternelle et de l'élémentaire.

Les projets inter-classe et l'entraide entre pairs sont favorisés (aide aux plus jeunes par les plus grands, lecture aux non lecteurs par les lecteurs...)

1.4 Autonomie

Dès la Petite section de maternelle, les enfants deviennent de plus en plus autonomes dans l'hygiène et l'habillement. À partir de la Moyenne section, l'accès à l'autonomie est favorisée par la gestion des apprentissages individualisés grâce à des plans de travail et des plannings.

L'auto-correction est encouragée et l'aide par un pair est valorisée.

1.5 Différenciation

Le travail individualisé se doit d'avoir du temps institutionnalisé. C'est le temps de travail personnel qui permet aux élèves de progresser à leur rythme dans leurs apprentissages grâce à du matériel disponible, adapté, souvent auto-correctif avec une part d'autonomie la plus large possible. L'organisation matérielle et spatiale permet aux élèves de mener à bien leurs projets individuels ou collectifs.

1.6 Cycles

Les classes à plusieurs niveaux sont favorisées, afin de prendre en compte la diversité des rythmes, les potentialités des élèves et d'aider les échanges entre élèves d'âges différents.

1.7 Évaluation formative

L'évaluation fait l'objet d'un travail réalisé en commun par les enseignants du cycle. Ce travail doit se faire sur la base d'un refus de l'évaluation normative (notations, classement).

Les communications avec les familles prennent la forme de comptes rendus écrits et de brevets passés dans chaque discipline. Les compétences transversales étant autant valorisées que les compétences disciplinaires.

L'accès aux brevets est autorisé et incité à tout moment pour les élèves. Il est ainsi indispensable de considérer l'évaluation comme un moyen pour l'élève de jalonner son parcours scolaire de traces de ses réussites et non pas de le mettre en échec. Ainsi toute évaluation est exigeante mais après remédiation appropriée elle peut être à nouveau passée.

Autres types d'évaluations :

- Réalisation/présentation d'un travail.
- Bilans des plans de travail (hebdomadaire/quinzaine) et des projets.

2 Citoyenneté et règles de vie collective

1.2 Règles de vie

Le règlement intérieur se réfère au règlement départemental et aux droits de l'enfant.

Des règles de vie facilement intelligibles par les enfants sont validées par le conseil coopératif pour obtenir l'engagement de chaque élève. L'équipe éducative s'engage à bannir toute sanction contrariant les libertés fondamentales reconnues à l'enfant, tout en reconnaissant son droit à la sécurité et à la protection.

Par ailleurs, l'équipe éducative s'attache notamment, à développer les conditions d'une circulation libre et responsable dans l'école, afin de favoriser l'apprentissage de l'autonomie et de la sécurité.

2.1 Les conseils

Ils ont pour objectif de permettre aux enfants, en coopération avec les enseignants, de participer à la gestion coopérative du travail et de la vie de classe/de l'école :

- Par l'apprentissage vécu de la citoyenneté.
- Par l'apprentissage du mandatement et de son contrôle, de la délégation, de la négociation et du compte-rendu.

1.2.1 Le Conseil de classe

Dès la maternelle, il se réunit au sein de la classe,

- gère la vie quotidienne de la classe,
- édicte des règles de vie,
- examine les conflits et le non-respect des lois,
- initie les projets, gère leur avancée : étapes et budget

2.1.1 Le Conseil coopératif de l'école

Les élèves y assistent dès la grande section. Ce conseil, réuni en séance plénière hebdomadaire, est coanimé par un président enfant et un président adulte.

Il aborde :

- les Urgences : ce qui appelle une décision rapide
- les Informations données par un enfant ou un adulte.
- les Questions posées par un élève sur la vie de l'école
- Les Critiques signées faites par écrit et appelant un rappel aux règles de vie de l'école. Elle permet ainsi une gestion des conflits par le groupe.
- les félicitations
- Des présentations de travaux réalisés par un groupe d'élèves.

Le Conseil Coopératif est le lieu d'où émergent les règles de vie de l'école. Chaque règle est entérinée par un vote après discussion visant à aboutir à un consensus.

Ce conseil est ouvert aux membres du GAEF et l'équipe périscolaire en est membre de plein droit.

3 Partenariats

Dès que le besoin s'en fait ressentir l'équipe cherche à nouer des partenariats féconds pour la mise en œuvre du projet de classe et/ou d'école.

L'habitude de rencontrer et de travailler avec des spécialistes du domaine qui les concerne est peu à peu prise par les élèves qui apprennent également la délégation et la co-formation.

3.1 Place des parents

Notre souci est de travailler en confiance avec les parents. Il s'agit d'explicitier notre travail et notre démarche.

Les parents peuvent collaborer, dans le cadre des textes officiels, à l'animation d'ateliers auprès d'un groupe classe ou d'un groupe hétérogène concerné par le projet.

Les informations qui concernent la vie des classes ou de l'école sont rassemblées dans un bulletin d'information hebdomadaire. Celui-ci émane des enseignants bien-sûr mais aussi de l'association des parents d'élèves.

L'association G.A.E.F. Groupement Associatif de l'école Freinet regroupe de droit tous les parents et les enseignants. Elle a pour mission d'aider aux projets de l'école et de promouvoir ses principes pédagogiques.

3.2 Périscolaire

Les services périscolaires reconnaissent les principes qui régissent le fonctionnement de notre école et sa spécificité.

Une participation au conseil est ainsi importante pour un représentant des animateurs. Les projets communs sont encouragés, la gestion des classes et/ou école transplantées est partagée, l'accès aux droits et la gestion du respect des règles de vie est le plus similaire possible.

1.2.2 S'enrichir des différences de chacun : Classe externalisée IME

Une classe externalisée à l'école Célestin Freinet, à Brest, prend en charge un groupe de 7 élèves de la section des moyens de l'IME Jean Perrin (association Les Papillons Blancs du Finistère) une journée et demie par semaine, dans le cadre d'un projet encadré par une enseignante et une éducatrice spécialisée de l'IME.

Dans le cadre d'une convention tripartite (Éducation Nationale, IME Jean Perrin, Mairie de Brest), cette classe dans l'école a pour objectif prioritaire de favoriser l'enrichissement mutuel de tous les élèves de l'école.

Ainsi un des objectifs de celle-ci est de permettre de développer des aptitudes sociales en milieu ordinaire et de favoriser l'adaptation en contexte d'inclusion scolaire des élèves de l'IME, mais aussi de permettre aux élèves de l'école de rencontrer d'autres enfants et de découvrir, par le biais d'activités communes, sur l'école ou à l'IME, de nouveaux lieux d'apprentissage et de nouvelles façons d'apprendre (communication en français signé, atelier bois, activités éducatives...).

En favorisant la découverte, la coopération et l'entraide de tous ces élèves, ce projet de classe externalisée de l'IME à l'école, permet de dépasser les barrières du handicap et incitent les élèves à s'enrichir des différences de chacun.

4 Équipe éducative

Fédérée sur la base de choix politiques et pédagogiques clairement explicités (Plateforme des équipes Freinet), l'équipe éducative est garante du projet spécifique de l'école et de sa mise en œuvre.

En lien avec l'équipe pédagogique, chaque enseignant est responsable de son action pédagogique dans sa classe, pour peu que celle-ci ne porte pas atteinte à l'ensemble du projet.

L'équipe pédagogique se veut un lieu de co-formation, de responsabilisation, de réflexion et de confrontation d'idées entre pairs.

4.1 Nomination des enseignants

Il est nécessaire, dans le cadre du mouvement départemental, que les enseignants souhaitant intégrer l'équipe éducative, prennent connaissance de ce projet et y adhèrent.

4.2 Direction collégiale

La vie coopérative s'applique également aux adultes de l'école et la gestion est réalisée selon ses principes. Ainsi, l'équipe d'enseignants ne peut s'accommoder en son sein, d'un système hiérarchique.

Le Conseil des maîtres est décisionnel, sans voix prépondérante d'aucun de ses membres, il est un lieu de parole, de régulation, de réflexion et il se réunit une fois par semaine.

Un partage des tâches et des responsabilités est instauré dans l'école.

Table des matières

1 Démarche pédagogique.....	2
1.1 l'expression libre.....	2
1.1.1 L'expression orale.....	2
1.1.2 Expression écrite.....	3
1.1.3 L'expression artistique.....	3
1.2 Ouverture sur le monde.....	3
1.3 L'échange des connaissances pour un savoir partagé.....	4
1.4 Autonomie.....	4
1.5 Différenciation.....	4
1.6 Cycles.....	4
1.7 Évaluation formative.....	5
2 Citoyenneté et règles de vie collective.....	5
1.2 Règles de vie.....	5
2.1 Les conseils.....	5
1.2.1 Le Conseil de classe.....	5
2.1.1 Le Conseil coopératif de l'école.....	6
3 Partenariats.....	6
3.1 Place des parents.....	6
3.2 Périscolaire.....	6
1.2.2 S'enrichir des différences de chacun.....	7
4 Équipe éducative.....	7
4.1 Nomination des enseignants.....	7
4.2 Direction collégiale.....	7